

L'assemblée générale du CHRF pour l'exercice de l'année 2018 s'est déroulée, comme celles de 2016 et 2017, à distance, du mercredi 6 au jeudi 28 février 2019.

La convocation à l'AG est intervenue avec la circulaire n° 3 du 15 janvier 2019. L'envoi des modalités précises de la consultation et des documents officiels soumis au vote est intervenu avec la circulaire n° 4 entre le 4 et le 5 février 2019.

Dans ces conditions, tous les membres disposant du droit de vote ont été placés en situation de s'exprimer directement sans avoir besoin de recourir à un pouvoir. Le quorum est donc atteint de facto.

Le vote par Internet s'est déroulé sur la plateforme en ligne Eval&Go, extrêmement facile et agréable d'emploi. Cette plateforme fiable a recueilli aussi tous les commentaires. Quelques incidents techniques liés au non fonctionnement d'un mot de passe ont été réglés au cas par cas dès l'incident signalé. Aucun empêchement d'ordre technique n'est à déplorer.

Les membres n'ayant pas accès à l'Internet ont pu bénéficier d'un bulletin-formulaire de vote par correspondance, identique au formulaire en ligne, très facile à remplir.

La liste des membres admis à voter, membres actifs, membres contributeurs et membres des comités et bureau s'élève à 97 personnes en tenant compte des appartenances multiples à ces catégories.

68 membres se sont exprimés (dont 3 partiellement) et 29 membres se sont abstenus par absence de réponse, soit 70,1% de suffrages exprimés et 29,9 % d'abstention. La participation est équivalente à celle de l'an dernier où 70,0% des membres s'étaient exprimés.

NB : Le nombre des abstentions comptabilisées dans les résultats est celui des abstentions formellement exprimées sur le bulletin.

L'ordre du jour (avec numéro des questions en regard) était le suivant

- 1.2- Rapport moral du président et approbation
- 3.4.5- Rapport financier du trésorier, approbation et quitus aux administrateurs
- 6.7- Projet de budget 2019 et approbation
- 8- Renouvellement du poste de trésorier
- 9.10- Appel à prise de fonctions de relève ou de renfort
- 11.12- Appel à participation à des expositions
- 13.14- Participation financière du CHRF à des déplacements aux archives
- 15.16- Appel à contribution à la revue et à la liste des documents d'archives
- 17.18.19- Evolution de la revue, du site Internet et des WIKI
- 20.21.22- Commentaires et finalisation du questionnaire

RESULTATS

Parmi vos commentaires, un certain nombre touchent à des points précis et importants qui peuvent intéresser l'ensemble des adhérents. Nous les avons relevés au fil de l'analyse de vos remarques. Souvent non spécifiques au domaine de la question posée, ils sont regroupés en fin de rapport, accompagnés de nos propres réponses et éclaircissements.

1. Approuvez-vous le rapport moral du président concernant les activités du CHRF en 2018 ?

Exprimés 68, dont 68 OUI.

Le rapport moral du président concernant les activités du CHRF en 2018 est approuvé à l'unanimité.

2. Commentaires éventuels relatifs au rapport moral.

Résumé synthétique. Les réponses nous confortent dans la manière selon laquelle nous menons l'association, tant dans l'activité passée de 2018 que celle envisagée pour 2019. Les numéros de RdA (un peu rares aux yeux de certains) sont très attendus. L'importance du nombre de photos et documents inédits est reconnue et appréciée. De même nos efforts pour regarder au loin, anticiper et faire ce qu'il faut pour pérenniser notre action sont largement salués.

Pour l'anecdote, très peu de gens ont relevé que nous avons écrit par mégarde en début de rapport « 1918 » au lieu de « 2018 ». Erreur de notre part, nous étions sans doute aveuglés par nos activités principales durant cette année.

De vos retours, il apparaît enfin que nos objectifs, réalisations et activités répondent aussi à une demande largement partagée dans le monde des ferroviphiles au-delà des membres du Cercle.

Un membre : « *le rapport démontre la vitalité de l'association et, sans masquer les difficultés, prouve que nos activités répondent à une attente du monde des ferroviphiles, gage d'un développement assuré* »

En réaction à vos commentaires : Croyez bien que tenir une telle ligne dans la durée n'est pas facile et qu'il arrive que notre capacité d'action ne soit pas toujours au plus haut. Le bénévolat n'est pas un engagement inconditionnel, insensible aux fluctuations de la vie de chacun. Mais nous sommes portés et confortés par votre enthousiasme.

3. Approuvez-vous le rapport financier et les comptes de l'exercice 2018 ?

Exprimés 68, dont 68 OUI.

Le rapport financier et les comptes de l'exercice 2018 sont approuvés à l'unanimité.

4. Donnez-vous quitus au trésorier et aux administrateurs pour l'exercice financier 2018 ?

Exprimés 68, dont 67 OUI et 1 abstention (le trésorier lui-même qui ne veut pas juger son travail).

Le quitus est donné au trésorier et aux administrateurs à la majorité absolue des voix.

5. Commentaires éventuels relatifs au rapport financier et aux comptes.

Résumé synthétique. Notre gestion de l'argent du Cercle en "bons pères de famille" est largement saluée. Certains s'étonnent même du montant important de nos avoirs et disponibilités. Pour autant, il est exprimé un souci de disposer d'un vérificateur aux comptes « (...) *il faudrait (...) le désigner un an à l'avance, hors Conseil d'Administration et hors famille du trésorier (...)* ». Ceci rejoint notre préoccupation.

Bien sûr, le degré de détail du rapport se répercute sur sa longueur, un peu indigeste pour certains. C'est la raison pour laquelle le rapport débute, comme l'an passé, par un résumé synthétique qui suffit pour se faire une idée. Enfin plusieurs personnes expriment des remarques d'ordre technique comptable. Elles seront prises en compte dans le cadre de l'intérêt bien compris du Cercle.

Consécutivement à l'AG, nous disposons désormais d'un membre, ancien expert-comptable, volontaire pour vérifier les comptes et conseiller le trésorier sur leur présentation.

Un retour plus complet du trésorier sur vos commentaires fait l'objet d'une « Annexe à la question 3 et commentaires 5 : rapport financier ».

6. Approuvez-vous le budget prévisionnel 2019 qui inclut l'affectation des résultats de 2018 ?

Exprimés 68, dont 68 OUI.

Le budget prévisionnel pour 2019 est approuvé à l'unanimité.

7. Commentaires éventuels relatifs au projet de budget pour 2019.

Résumé synthétique. Le projet de budget, tant dans les objectifs que les réalisations projetées est salué et apprécié. Le choix des investissements prévus, visant à optimiser notre action de publication et de préservation de la documentation est conforté, bien que ces investissements soient lourds.

Un retour plus complet du trésorier sur vos commentaires fait l'objet d'une « Annexe à la question 6 et commentaires 7 : budget prévisionnel ».

8. Reconduisez-vous Daniel LECLERC, trésorier sortant et unique candidat, au poste de trésorier du CHRF ?
Exprimés 68, vote 68 OUI.

Daniel LECLERC est reconduit comme trésorier du Cercle à l'unanimité.

9. Pour que l'équipe dirigeante du CHRF dispose à terme d'une relève ou d'un renfort, seriez-vous intéressé par un engagement progressif dans des fonctions de gestion et d'organisation ?

Précisez en commentaires les domaines qui vous intéressent et votre degré de disponibilité.

23 personnes indiquent faire des propositions, mais 17 seulement les expriment plus ou moins concrètement.

10. Commentaires et propositions sur le sujet des fonctions de relève et de renfort ?

Résumé synthétique. Les réponses sont peu nombreuses. Elles restent assez vagues, nous n'en sommes pas surpris. Elles sont pour la plupart liées à une disponibilité à venir. Plusieurs nous disent : « *dans x ans, je serai à la retraite et je pourrai vraiment participer* ». C'est acté. D'ores et déjà nous sommes touchés par le fait que ces intentions existent. Nous allons prendre contact avec les personnes ayant exprimé un premier intérêt. Cela nous permettra de mieux évaluer les intentions et échéances, et comment les concrétiser au bénéfice de chacun. Puis, si l'échéance de disponibilité est assez proche, approfondir par d'autres contacts téléphoniques ou physiques et décider d'un plan de « mise du pied à l'étrier ». Pour les personnes concernées se rendant à TrainsMania, ce serait une occasion de se rencontrer sur notre stand et discuter du sujet.

11. Appel à participation à expositions, bourses et manifestations.

Voir Q.12

12. Commentaires relatifs à la représentation en exposition.

Actifs exprimés 68 - Ne sont pas intéressés : 49 (mais des commentaires), intéressés 10, en attente de contact : 8, non répondu : 1.

Sympathisants Exprimés 188 - ne sont pas intéressés : 134 (mais des commentaires), intéressés : 5, en attente de contact : 19, non répondu : 30.

Globalement, 42 personnes sont intéressées ou souhaitant être contactées.

En réaction à vos réponses. Sans dire que nous avons fait mouche, nous avons donc « interpellé » 42 adhérents qui se disent prêts à nous épauler pour la promotion du Cercle et la diffusion de la revue dans les salons et expositions. Désormais plus d'hésitation. Il s'agit d'un effort ponctuel à fournir, avec à la clef la satisfaction de prendre part à la vie du Cercle de façon plutôt gratifiante en raison des contacts que cela génère. Le principe de soutien par le kit expo et les outils de promotion qui l'accompagnent a fait ses preuves et aucune technicité ni connaissance particulière n'est requise. Il ne faut donc pas reculer, d'autant que pour nous, le montage d'une telle activité est basé sur la confiance réciproque. Nous vous demandons juste un peu de disponibilité et l'envie de partager.

A l'analyse, parmi les 42 personnes intéressées ou souhaitant être contactées, on distingue plusieurs cas :

- 1- le staff qui participe déjà sur les grosses manifestations (Orléans, RailExpo, Trainsmania),
- 2- les membres qui se proposent à aider sur quelques expositions (souvent les 3 citées plus haut, mais aussi : Fédé Rail, Limoges, Chambéry, Meursault par exemple pour cette année),
- 3- les membres qui font des propositions concrètes pour des expos qui ne nous sont pas connues,
- 4- d'autres qui peuvent aider pour une expo dans leur région.

On peut aussi distinguer une cinquième situation : des membres participant à des expos au titre d'autres associations ou activités (Cercle du Zéro, CAV, ...), ou des professionnels tenant leur propre stand. Avec leur accord, il leur sera envoyé des flyers pour faire la promotion du Cercle.

Concrètement, on peut résumer les besoins comme suit.

- **Les grosses expos nationales** ou le staff est présent. Toute aide sera bienvenue pour libérer le staff quelques heures et faire plus ample connaissance, partager des avis, des idées, etc.

- **Les expos inscrites au programme de l'artisan « Le Décor Principalement (LDP) »**, qui n'est autre que notre trésorier : FédéRail-Pithiviers, Limoges, Chambéry. Le CHRF y apparaît comme co-exposant. Etre présent en renfort, même quelques heures ou plus pour tenir la partie de stand CHRF sera très bénéfique pour les résultats, l'activité LDP étant très prenante sur un vaste stand.

- **Les expos où nous ne sommes pas, souvent très locales.** Paradoxalement ce sont celles pouvant être les plus intéressantes pour l'engagement ponctuel d'un membre : totale autonomie et entière confiance de la part du Cercle. Et le public y est souvent un bon vivier de recrutement. Il y a bien des endroits où nous ne sommes pas connus. Nouvel exemple en ce début d'année : un adhérent a participé à une expo multi disciplinaire à Palavas (34). Il a réalisé 2 adhésions (on espère même une troisième !). Aussi ceux qui veulent s'inscrire à une exposition dans leur région au titre du Cercle sont encouragés à le faire, il leur sera envoyé un kit expo, et au besoin, le bureau sollicitera d'autres adhérents « du coin » pour donner le coup de main ! Cela peut être plus attractif que de se trouver seul, et permettre aussi de créer de nouveaux contacts entre membres. Nous allons reprendre contact avec un certain nombre d'entre vous.

13. Acceptez-vous que le CHRF participe pour une part aux frais de déplacement d'un membre dans un centre d'archives, moyennant qu'une partie des recherches profite au Cercle ?

Voir Q.14

14. Commentaires sur ce projet.

Exprimés 68, vote 68 OUI.

Le projet de participation aux frais de déplacement d'un membre dans un centre d'archives, moyennant qu'une partie des recherches profite au Cercle est approuvé à l'unanimité des votants.

Tous les actifs s'expriment donc pour, mais émettent quelques réserves ou conditions.

Pour les sympathisants auxquels il avait été demandé leur avis, les réponses sont plus partagées. Sur 188 réponses, 133 y sont favorables, 20 s'abstiennent (mais 8 n'expliquent pas pourquoi), 6 sont contre (mais 1 n'explique pas pourquoi !), 29 n'ont pas répondu.

En tenant compte de l'intégralité des réponses, on obtient un taux de 88 % d'avis favorable.

Résumé synthétique. Les membres demandent de l'encadrement et du contrôle, pas de remboursement 100%. Et aussi de l'anticipation, une feuille de route préalable, voire une séance de débriefing après. Nous sommes exactement dans cet état d'esprit.

Un retour plus complet sur cette question 13 et les commentaires recueillis au point 14 font l'objet d'une « Annexe projet archives », accompagnée d'un projet de convention entre le CHRF et le « chercheur » concerné.

15. Appel à contribution à la revue.

Voir Q.16

16. Commentaires pour la contribution à la revue.

Nous avons reçu une centaine d'intentions et une cinquantaine de propositions plus concrètes concernant des documents ou des propositions de rédaction, votants et sympathisants confondus.

Résumé synthétique. Certaines propositions sont détaillées, d'autres assez peu. Nous sommes les premiers à savoir que faire un inventaire est un gros boulot en soi. Vu le nombre et l'éclectisme des réponses, il ne serait pas efficace de faire ici le détail des propositions. Nous allons classer ces propositions par ordre d'importance et de priorité selon les possibilités de les utiliser comme matière à article ou complément d'article. Mais aucun document proposé n'est à rejeter a priori. Nous devons donc revenir vers vous quasiment individuellement à l'issue de ce classement en vous demandant des détails au besoin, pour voir comment les exploiter et au minimum pour les enregistrer.

Une perspective : Globalement, il y a peu de possesseurs de photos originales et encore moins dans la période des grands réseaux. Mais, paradoxalement à la carence en articles EST déplorés dans la revue, il y a plusieurs personnes annonçant des documents EST et même des propositions de contribution. Nous pourrions envisager de mettre en relation les amateurs de l'EST pour voir ce qu'il pourrait en ressortir au profit de la revue. Au risque de choquer les vrais experts, nous pourrions y inclure les amateurs de l'AL, il y a quand même quelques points de recouvrement entre ces deux réseaux.

17. Commentaires et propositions sur l'évolution de la revue Rails d'Autrefois et les numéros hors-série.

Généralités : Commençons par un peu d'autosatisfaction : « *haute qualité, vitrine du sérieux des travaux de l'association* ». C'est, en résumé, le sentiment de quasi tous les adhérents. Les commentaires sont également passionnés, mais les goûts et demandes assez dispersés. Nous répondons ici aux thèmes les plus souvent abordés.

Présentation de la revue : La revue plait, la nouvelle couverture plait, l'introduction de la quadrichromie plait. En ce qui nous concerne, nous avons encore des difficultés de calibrage des couleurs et contrastes à l'étape pré-press. Il y a des solutions. Nous nous efforçons d'harmoniser les pages entre N&B, sépia et couleur.

Sujets traités : Bien sûr chacun souhaiterait que l'on traite de son sujet favori et réseau favori. Il y a plébiscite pour les études de matériel remorqué, wagons et voitures. Egalement pour études de lignes et d'ouvrages d'art, de la signalisation, de l'exploitation. D'une certaine manière, tout y passe. Il est évidemment très difficile de satisfaire chacun avec deux numéros par an et une poignée d'auteurs. Nous continuerons à traiter de façon centrale du matériel roulant, avec un effort sur le matériel remorqué. Nous ferons des études de ligne sur celles où nous avons réellement de l'inédit à apporter. Notre souhait est bien d'équilibrer les sujets entre les différents réseaux et régions. Malheureusement toutes les compétences ne sont pas forcément réunies. Les auteurs bénévoles actuels sont aussi, comme vous, des amateurs. Ils traitent de ce qu'ils aiment et connaissent (l'un va d'ailleurs avec l'autre), sans parler de ceux dont l'activité est en sommeil du fait d'autres engagements et priorités. Nous nous efforçons de compenser les absences sur les réseaux par la diversité des sujets et surtout la qualité des études et de l'iconographie qui les accompagne. Par exemple pour l'EST et le NORD, plusieurs études liées à la 1^e GM compensent un peu cette absence du fait qu'elles sont liées au territoire de ces réseaux.

Modélisme : Nos pages ne traiteront pas de modélisme en soi, alors que nous poursuivons sans équivoque un travail d'influence sur le monde modéliste et son économie à travers nos publications. Notre politique vise à susciter des initiatives chez les fabricants. Nous nous y employons, de façon la plus active possible. Il y a eu des réalisations en 2018. Le coffret du Centenaire des wagons américains de 1918 est une initiative 100% CHRF. Nous avons su convaincre REE. Ce lobbying ne va pas s'arrêter là. Ne pas traiter du modélisme dans la revue est un choix. Il est justifié par notre priorité de faire connaître le chemin de fer ancien alors que nous disposons de très peu d'espace éditorial.

CdF secondaire ou métrique : Nos pages n'en traiteront pas. Ce domaine est celui d'autres associations de qualité, d'autres publications de qualité. Nous pourrions accepter de faire exception pour les secondaires à voie normale ou les lignes métriques appartenant aux grands réseaux, si tant est que le sujet soit délaissé par d'autres. Comprenez notre politique, nous nous sommes attelés à un sujet véritablement déserté : les grands réseaux français et les compagnies primitives.

Des plans ou des fiches techniques. Nous comprenons qu'il s'agit d'une demande à caractère modéliste. Nous proposons des plans et fiches chaque fois qu'on le peut et sur des sujets inédits (wagon Etat II, notamment). Mais nous faisons d'abord effort sur les photos et les diagrammes officiels (qui ne sont pas des plans). Quand il y a des plans, les cotes sont toujours les cotes réelles. Avec les moyens de reproduction actuels, chacun peut dériver un plan à la taille qu'il souhaite. Nous essayons de reproduire les plans à la même échelle sur une même page et nous nous assurons d'en rendre lisibles les cotes. Nous n'envisageons pas de plans détachables (coût de façonnage élevé) et évitons les plans coupés sur deux pages. En revanche nous sommes à la recherche de dessinateurs infographistes bénévoles pour réaliser avec eux des plans et profils de matériel ancien. Signalons enfin la complémentarité existant entre RdA et les bases de données Wiki, une contribution majeure et unique en son genre du CHRF, qui offrent déjà des milliers de plans et diagrammes.

Certains articles sont distillés sur plusieurs numéros. C'est une nécessité quand il y a beaucoup à dire et à montrer sur un sujet et quand il ne peut pas devenir le sujet d'un HS (c'est notamment le cas d'une étude de ligne, sujet trop micro-régional).

Equilibre des sujets entre les compagnies. Essentiellement liés aux auteurs. Nous sommes les premiers à le déplorer. L'EST et le NORD sont mal représentés en ce moment.

La période couverte. Nous avons choisi de ne pas verrouiller sur la date de 1938 mais de traiter l'historique complet d'un matériel né avant cette date. Ceci dans le respect de notre priorité sur les grands réseaux. Deux exemples de cette raisonnable « porosité » : l'article sur le wagon Etat II dans le numéro 17 et la monographie sur les Bourbonnais, hors-série numéro 6.

18. Commentaires et propositions sur l'évolution du site Internet.

Force est de constater que le site du Cercle intéresse assez peu de monde. Si l'on additionne les gens qui n'ont rien répondu à cette question et toutes les formes de réponse marquant une indifférence ou une absence d'appétit pour le web, on dépasse 94%. Dans les 6% restant on trouve tout de même quelques personnes satisfaites, quelques autres qui ne consultent que les Wiki. Retenons enfin une proposition pour nous aider à sortir de l'impasse technique dans laquelle nous nous trouvons avec un Joomla obsolète et une proposition très intéressante de constituer un catalogue précis et documenté de liens qui dirigeraient vers des ressources documentaires externe proposées par des fonds d'archives, bibliothèques, centres de ressources documentaires concernant le domaine d'étude et de recherche du CHRF. Nous allons contacter ces deux personnes. Il reste que pour nous, le site web est une vitrine offrant toute l'information pour recruter des adhérents, vendre nos publications, donner des informations sur nos activités et nos publications ; en bref, communiquer. Le site n'est plus vraiment au goût du jour ni à la pointe de la technique mais il rend les services qu'on attend de lui. Le potentiel d'amélioration est énorme.

19. Commentaires et propositions pour développer et enrichir les bases documentaires WIKI sur les anciens réseaux. Indiquez si vous voulez prendre part à leur élaboration.

Cette question a déclenché assez peu de réponses. Les amateurs papiers ne sont pas toujours adeptes de la documentation sous forme numérique. On ressent que les Wikis vivent leur vie en parallèle par rapport aux activités et publications du Cercle, avec cependant un transfert de documents des Wikis vers RdA. Sur le fond, seules une dizaine de réponses marquent un intérêt pour participer, sous une forme ou une autre, à l'enrichissement des Wikis. Pour certaines réponses, il faudrait pouvoir distinguer les personnes souhaitant seulement confier de la documentation et celles volontaires pour effectuer la mise en ligne (même à rythme faible). Pour être clair, c'est essentiellement pour la mise en ligne que le besoin de renfort se fait sentir. Mettre en ligne est en soi relativement élémentaire (plus simple que la mise en ligne d'une image sur un forum ...) et nous envisageons une petite formation à distance. Nous allons recontacter les personnes qui se sont signalées.

20. Quel est votre niveau de satisfaction global, en tant que membre du CHRF ?

Le niveau de satisfaction médian est le suivant : sympathisants : 9,5 / votants : 9,9 / total exprimé : 9,8

21. Avant de terminer, laissez-nous un message ou un commentaire d'ordre général.

Nous relevons ici les commentaires et demandes les plus significatifs et susceptibles d'engendrer une réponse intéressant la collectivité des membres en leur procurant une meilleure compréhension des finalités et limites que s'est fixé le CHRF.

Questions diverses.

*« Le CHRF est une association sans but lucratif. Qu'ils soient membres actifs ou sympathisants, ils partagent le même projet, certains étant des créateurs, les autres des usagers qui les soutiennent. **Ils doivent donc avoir les mêmes droits et devoirs (...).** »*

La question du droit de vote accordé aux sympathisants est ici posée. Le montant de la cotisation sympathisant représente assez précisément de quoi couvrir les dépenses de fabrication et d'expédition de la revue. Ce n'est donc pas un engagement véritable d'appartenance au CHRF, comme l'est le statut de membre actif. Cela s'apparente plus à un simple abonnement. Tout demandeur peut devenir membre actif. De plus le droit de vote est accordé selon des conditions simples et faciles à remplir à des membres sympathisants contribuant de la revue (R.I.). Le CHRF recherche l'engagement de ses membres et constate que certains s'y associent uniquement dans le but de recevoir nos publications. Leur adhésion est un soutien apprécié et respecté, ils peuvent s'exprimer sur tous les sujets lors des assemblées et en dehors. Leurs commentaires sont lus. Ils n'ont pas pour autant le droit de vote quant aux destinées du CHRF. Pour être complet concernant le statut de membre actif, vraiment ouvert à tous, nous devons parler de la clause de sauvegarde qui y est attachée. Si les fondateurs du CHRF ont prévu une clause de sauvegarde préventive concernant l'accès à la qualité de membre actif dans les statuts, c'est uniquement afin de se prémunir, s'il le fallait, d'une éventuelle candidature dissimulant une intention insincère. Le CHRF gère et manipule en effet des documents rares de sources diverses qui peuvent attirer la convoitise.

« **Distribuer un petit tract publicitaire** dans les clubs modélistes, il faudrait nous équiper, voire avec d'anciens numéros en 'surnombre' et distribuables gratuitement. »

Nous sommes en train de réaliser un prospectus dépliant sur le CHRF (disponible fin mars - début avril). Il pourra être adressé aux clubs ferroviophiles et modélistes sur leur demande. Pour les anciens numéros nous n'y sommes pas favorables, s'agissant pour nous d'une ressource financière. Le stock est faible. Mais il y a en ligne sur le site du Cercle plusieurs articles complets disponibles en téléchargement. Nous comptons en ajouter.

« **Aide au soutien des CdF touristiques pour parrainage et sponsoring.** Embauche, d'une personne pour effectuer ces démarches ».

Ceci n'a malheureusement rien à voir avec l'objet de notre association, centré sur la documentation. Nous ne pouvons en aucune façon envisager une telle orientation.

« **Plus d'écrit moins d'Internet, plus de manifestation en Région parisienne. Organisation de manifestations.** »

Nous n'existons que par la grâce d'Internet. Nous sommes tous, bureau, auteurs, contributeurs, répartis à travers le territoire. Internet permet à notre collectivité d'auteurs d'être extrêmement réactive car en relation permanente sur tout sujet. Le développement de nos activités et de nos projets n'est possible qu'à travers la communication Internet que nous continuerons à privilégier. Les Wiki n'ont d'existence que par le support d'Internet. L'élaboration de la revue se fait entièrement à distance. Cette ligne d'action et les choix qui en découlent ne peuvent, par essence, être remis en question. En revanche nos publications sont exclusivement éditées sur papier et le resteront. Les adhérents dépourvus d'Internet (une trentaine) sont pris en compte à part entière, au prix d'un effort non négligeable auquel nous consentons sans hésitation.

A part la tenue éventuelle de conférences lors d'évènements où nous sommes invités, nous n'envisageons pas d'organiser de manifestations.

« Avec 520 membres, **un numéro d'adhérent** n'est-il pas nécessaire ? Le numéro d'adhérent existe. N'est pas diffusé. Pas de carte de membre. »

Tous les adhérents reçoivent un numéro pour usage administratif. Il n'est pas communiqué car sans utilité particulière. Nous n'éditons pas de carte de membre.

« **Attention à la sauvegarde de vos données.** » Plusieurs membres se sont préoccupé de savoir comment sont sauvegardées nos données. Elles le sont par redondance sur plusieurs supports de plusieurs membres au sein de l'équipe dirigeante. Nous sommes très soucieux de ce point qui va faire l'objet de nouvelles améliorations.

P. Jointes :

3 annexes

1 projet de convention

Fin du procès-verbal.

Fait à Auvers-sur-Oise, le 8 mars 2019

Le président,
Jacques Willigens

Le trésorier,
Daniel Leclerc

Le secrétaire,
Daniel Vauvillier



Annexe à la question 3 et commentaires point 5

Rapport financier, Commentaires sur rapport financier

Rédigée par Daniel Leclerc, Trésorier

Même si personne ne l'a signalé, certains zéros des centimes ont « disparus » lors de la mise en page du compte de résultat, sans influence sur les chiffres. Par ailleurs, au bilan, les caisses auraient dû être modifiées en 5301 et 5302 au lieu de 5201 et 5202 !

Pour les votants : tout est clair et justifié.

Pour les sympathisants, des remarques ci-après :

« Dommage que l'inventaire des stocks ou la prise en compte de certaines charges constatées d'avance n'ait pu être réalisé. »

Effectivement, l'inventaire des stocks (revues, HS) n'est pas fait. Par contre, les charges constatées d'avance sont bien reprises dans le rapport.

« Attention! le fait que les sympathisants ne puissent pas comme clients approuver ou désapprouver les comptes peut ouvrir à toutes les fake-news... »

D'une part, cette idée de fake-news semble exagérée, d'autre part, si quelqu'un venait à y succomber, c'est qu'il n'aurait rien compris à l'adhésion à une association, et serait donc un client à bannir sans formalité !

« Sur la forme : le détail par mode de paiement des cotisations alourdit un peu la présentation du compte de résultat. Pas très utile sauf éventuellement à usage interne du bureau de l'association. »

Effectivement, ça ne sert à rien, sauf à monter le boulot qui va avec, rien que pour les adhésions : 350 chèques, 44 paypal, 73 virements, 14 paiement espèces !

« Sur le fond : Cpte 6230 (imprimerie) - Pour les 7.048,45 euros, s'il s'agit bien d'un devis et non d'une facture il ne fallait pas les prendre en compte mais les inclure dans le budget prévisionnel de l'exercice suivant. »

Je l'avais dit en préambule : « 10 experts, 10 bilans différents !! ». Pour ce que j'ai pu savoir des règles comptable, les charges connues qui vont être payées à moins d'un an, sont à intégrer au titre de l'exercice de l'année ! C'est ce que j'ai fait. Et j'ai dû les compenser en « Compte de régularisation ». La solution proposée était ce que j'avais fait initialement. Dans le même ordre d'idée, les disques durs n'ont pas fait l'objet d'amortissement « bien qu'étant périssable » ; un achat de moins de 500 € pouvant être dispensé d'amortissement !

« (...) si l'on peut approuver l'explication détaillée des comptes par souci de transparence, on pourra peut-être un peu regretter sa longueur. N'aurait-il pas mieux valu, pour la patience des lecteurs, que ce commentaire soit plus concis ? »

Difficile exercice de transparence ! Entre un résumé dans tableau trop court et une présentation détaillée trop longue !! Entamant mon second mandat, je ne reviendrai plus sur certains points à l'avenir, donc cela devrait être un peu plus court. Mais cela risque d'être au détriment de nouveaux adhérents, pas au courant des exercices précédents !

Toute personne qualifiée voulant contacter le trésorier pour proposer d'autres méthodes ou signaler des erreurs au plan comptable, est invitée à le faire via l'adresse Gmail. Les avis seront confrontés pour faire au mieux.

Annexe à la question 6 et commentaires point 7 : Budget prévisionnel, Commentaires sur budget prévisionnel

Rédigée par Daniel Leclerc, Trésorier

Pour les votants : la situation est sous contrôle avec des moyens pour progresser.

Pour les sympathisants :

« *Budget raisonnable / prudent / logique cohérent avec les projets et ambitions* ».

Plusieurs commentaires en ce sens, merci.

« *Si les sympathisants devenaient de véritables membres ils pourraient apporter leur pierre au projet collectif.* »

Le questionnaire est conçu pour que les sympathisants puissent faire des commentaires lors de cette AG. De plus, tout au long de l'année, le bureau est ouvert à toute idée ou proposition qui pourrait lui être envoyée par la boîte mail.

« *Il n'y a aucune obligation à vouloir présenter un budget en équilibre. Il fallait donc inclure la part d'amortissement sur 2019 du scanner A3 dont l'achat est envisagé.* »

Comme déjà dit, je suis trésorier et non comptable (de métier). Pour moi, l'équilibre me semble la règle de base. Néanmoins, mea culpa, j'ai mentionné cette notion d'amortissement dans mon texte, mais ne l'ai pas intégré dans le prévisionnel.

Comme commenté à raison par certains, le budget est prudent. Peut-être trop mais allez savoir !

Il s'avère en effet qu'en ce début mars, nous avons déjà passé l'objectif des 500 adhérents (8 adhésions en février !!). Par ailleurs, les ventes partent aussi fort avec déjà 5 intégrales enregistrées et quelques rachats d'année et HS ; avant même le début des expositions, 1/4 du prévisionnel est atteint. Les dons étant stables, les recettes sont donc quasi garanties pour 2019.

Annexe à la question 13 et commentaires point 14 :

Projet de déplacement aux archives

Rédigée par le bureau

Le texte qui vous a été proposé en annexe au rapport moral était un condensé de notre réflexion à ce sujet. D'où de nombreuses remarques quant à la garantie des retours d'articles, de documentation, et surtout des « taux de remboursement » à y accorder. Il est donc utile d'y revenir et de préciser.

L'idée de rembourser certains frais pour déplacement aux archives est venue après la remarque au cours de l'année de membres disant qu'ils aimeraient se rendre aux archives mais n'en avaient pas forcément les moyens financiers. Cependant, dans notre esprit, le remboursement s'appliquerait à tous, nous n'allons pas vous demander votre taux d'imposition !

Concernant les frais de transport

En s'y prenant à l'avance, on traverse la France en TGV pour 150 € AR (selon lieu de résidence et lieu de recherche, mais une moyenne doit s'établir dans ces frais pour plusieurs candidats). L'avion, « plus limitatif en possibilité origine - destination » peut aussi être une solution. Quelqu'un qui se déplacerait en voiture, pourrait trouver un hôtel moins cher un peu plus loin des archives, donc l'indemnisation du transport pourrait être plus élevé dans ce cas. Cela est à étudier au cas par cas.

Concernant les frais de découché

Le principe est une arrivée sur place la veille, retour en fin d'après-midi du 2^{ème} jour (soit 2 nuits). Prise en charge d'un 3^{ème} jour possible selon le cas et le nombre de candidats potentiels sur l'année. Base de calcul des frais : chambre à 70 €, petit déjeuner 10 €, midi formule 10 € (casse-croute, boisson, dessert) ou brasserie à 12/15 €, selon lieu (pas de repas gastronomique à 40 € !); le repas du soir n'est pas pris en considération.

Au niveau remboursement : principe

Le Cercle prend la moitié des frais de déplacement (train ou voiture, voire avion) et de l'hébergement 2 jours (2 nuits d'hôtel, 2 Pdj, 2 repas midi), le reste étant à la charge de l'adhérent. Globalement (explications précédentes), on part sur une base de 150 € de déplacement (cela peut être 200 € selon lieu de résidence, là encore à voir au cas par cas !), 180 € d'hébergement et de restauration ; donc 165 € pour le CHRF, 165 € pour le chercheur (hors repas du soir). Sur la base de 8 participants sur l'année, le budget est donc 1320 €, pour 8 articles au moins et quelques autres potentiels avec les recherches pour d'autres membres.

Le « chercheur » assouvissant une partie de son désir de connaissance sur un sujet qui l'intéresse, ce n'est pas au Cercle d'en assumer l'intégralité du coût ! Donc une base moitié / moitié semble une formule acceptable et appropriée.

Voilà donc les principes relatifs à cet aspect financier. Quelqu'un qui ne demanderait pas de remboursement ou d'hôtel ou de déplacement pourrait être remboursé d'une carte mémoire ou d'une batterie de rechange pour son appareil photo numérique par exemple ! Cela peut et devra être étudié au cas par cas.

Maintenant passons à l'aspect garantie des retours d'articles, de documentation.

L'idée première est bien d'accompagner un membre, **auteur/rédacteur potentiel**, en recherche de documentations, complémentaires à ce qu'il a déjà. Donc en préambule, ce membre a déjà de la documentation, des illustrations, une trame pour un article ; et il s'est d'ores et déjà renseigné auprès des archives (Le Mans, Roubaix, AFB, ...) et sait par avance ce qu'il va consulter. Pas question de partir sans idée, sinon cela ne rentre plus dans ce cadre de défraiement ! Ceci étant, ce membre propose son (projet d') article au comité de réaction et sollicite le Cercle pour une prise en charge de ses frais de transport et déplacement. Si le sujet d'article rentre dans la ligne éditoriale du Cercle, pour publication dans RdA ou un HS, le Cercle établit une Convention reprenant les engagements réciproques. Comme mentionné au rapport moral, outre ses recherches personnelles, ce membre s'engage à passer une partie de son séjour à faire de recherches pour d'autres membres du Cercle qui ne peuvent pas se déplacer. Une proportion de 1/4 (une demi-journée) ou 1/5 (3 heures sur deux jours) du séjour semble être une part raisonnable ! Un projet de convention vous est proposé en fin de texte.

Par **extension de ce principe**, quelqu'un qui aurait du temps (retraité, chômeur, ...) mais aucune intention d'écrire, pourrait être pris en charge dans les mêmes conditions, pour dans ce cas, ne faire que des recherches pour d'autres. Il en serait tout particulièrement remercié pour son dévouement, même si aucun article n'est à

attendre dans l'immédiat. Ce seraient alors les bénéficiaires de ces recherches qui devraient s'engager à rendre des articles. La convention de remboursement de frais sera modifiée en conséquence.

Dans le **questionnaire de l'AG**, un membre a soulevé un aspect important : l'**assurance**. Après réflexion, il nous semble que ce ne soit pas un souci. C'est le membre qui va faire des recherches aux archives, qui se déplace, qui paye l'hôtel, etc. Il est donc couvert par sa propre assurance. Le CHRF n'est pas organisateur, mandant, n'avance pas d'argent, il ne procède qu'à des remboursements de frais pour services rendus ; sa seule intervention est de coordonner les lieux, dates,

Voilà donc précisées les modalités de ce projet. Comme dit aussi, organiser un déplacement en groupe serait bienvenu, et plus convivial pour le travail et les soirées. Mais cela ne sera pas facile à « synchroniser ». Donc toute proposition collective de votre part en la matière sera bien reçue. Tant que le budget prévisionnel n'est pas atteint (8 participations sur l'année laissant de la marge !), il y a fort à parier que cela soit accepté !

Pour le premier semestre 2019, le Cercle vous propose déjà deux options/possibilités :

1 – début mai, autour de l'exposition Trainsmania à Lille, il est possible d'organiser des recherches aux Archives du Monde du Travail de Roubaix : soit jeudi 02 mai, soit les lundi 06, mardi 07 (voire mercredi 08), ou mixte un jour avant, un jour après ?

2 – début juin, archives SNCF Le Mans : tout ou partie de la semaine du lundi 03 au vendredi 07 juin, et/ou les mardi 11, mercredi 12 (voire jeudi 13 et même vendredi 14 matin). Dans ce cadre, il sera sûrement possible de profiter d'une visite des archives du Mans, et sous réserve de disponibilité des membres d'une association, d'aller visiter la rotonde de la Vallée du Loir.



Cercle Historique du Rails Français

23 chemin des Lanots

64121 Serres Castet

Association Loi de 1901

Déclarée à la Préfecture de Pau le 1^{er} mars 2010

SIREN 533 760 856 00013

Convention pour recherche aux archives **(PROJET)**

M. (nom prénom de l'adhérent) a fait part au comité de rédaction d'un projet d'article sur :
..... (thème à préciser),

accompagné d'un certain nombre de documents présentant un intérêt réel et une illustration déjà importante pour la parution d'un article dans notre bulletin Rails d'Autrefois (ou un hors-série prévu ou à venir).

Le comité de rédaction a estimé que cet article a vocation à être publié, moyennant un complément de documentation, disponible à :

..... (lieu des archives où se trouvent les documents répertoriés)

A cet effet, suite à contact avec ces archives, M. (nom prénom de l'adhérent) a répertorié les documents suivants :

.....

.....

..... (liste des documents à consulter, cotes)

En vue de ce déplacement, il a été établi un estimatif des frais suivant :

transport de (domicile de M.) à (lieu de recherche) : €

moyen de déplacement envisagé : (à préciser voiture, train, avion, ...)

frais hébergement : hôtel (nom hôtel) de (ville) à € nuit, plus petit déjeuner €, restauration du midi forfait à 15 €.

En conséquence, le bureau du CHRF, suivant la recommandation du comité de rédaction, soutient ce projet et s'engage à rembourser une partie des frais engagés par M. (nom prénom de l'adhérent)

Ceci à hauteur de la moitié des frais engagés sur présentation de factures au trésorier (plafond de € au vue de l'estimatif de frais établi).

Le trésorier du Cercle Historique du Rail Français remboursera donc une partie des frais engagés, à réception des factures.

En contrepartie, M. (nom prénom de l'adhérent) s'engage à rendre dans un délai de 12 mois maximum un article publiable dans RdA (ou HS).

Par ailleurs, il s'engage à passer quelques heures de son séjour à faire des recherches pour d'autres membres, selon la liste établie à cet effet.

Mention Lu et approuvé - Signature du membre :

Le 20...

Le bureau du CHRF

Président

Jacques WILLIGENS

Trésorier

Daniel LECLERC

Secrétaire

Daniel VAUVILLER